

Toutes les rubriques

[CNRS Pratique](#)[Acheter](#)[J'ai un projet d'achat](#)[Commander sur marché national](#)[Abonnements aux périodiques](#)[Accords cadres scientifiques \(2013\)](#)[Accords logiciels](#)[Accords-cadres instrumentation scientifique](#)[Approvisionnements généraux](#)[Assurances](#)[Carte corporate](#)[Electricité](#)[Formations professionnelles](#)[Fourniture de modes de recherche, alimentation et litères](#)[GAUSS Consommables scientifiques](#)[GAZ](#)[Licences ORACLE](#)[Marchés informatiques](#)[Masques chirurgicaux](#)[Missions](#)[OUTILS SAP](#)[Papiers](#)[Postes de pesée ventilés sécurisés](#)[PRODUITS DASSAULT](#)[Restauration](#)[Téléphonie mobile](#)[Véhicules - Assurance](#)[Véhicules - Cartes carburant](#)[Véhicules - Gestion de flotte](#)[Temps de travail](#)[Missions](#)[Services RH](#)[Sélection professionnelle](#)[Mobilité](#)[Congés](#)[Outils informatiques](#)[Outils de communication](#)[Espaces CORE](#)["Comité d'entreprise" - CAES](#)[Portail DU](#)[Découvrir le cnrs.fr](#)[Accueil](#) > [CNRS Pratique](#) > [Acheter](#) > [J'ai un projet d'achat](#) > [Commander sur marché national](#) > [Assurance Rapatriement](#)

Assurance Rapatriement

A+ A-   

Marché assurance assistance rapatriement et hospitalisation dans le cadre des missions à l'étranger et DOM TOM

[Présentation](#)[Assurance assistance rapatriement et hospitalisation](#)

A noter : Le numéro d'abonnement du CNRS est modifié.
Le nouveau numéro à transmettre lors des échanges avec le titulaire du marché est le suivant : **602 850**

Objet du marché

Bénéficiaires

Les personnes en mission temporaire munies d'un ordre de mission établi et signé par les autorités compétentes du CNRS ou d'un ordre de mission signé par les autorités compétentes de l'établissement de rattachement de leur unité, lorsque celle-ci est en délégation globale de gestion.

Cadre

Déplacement professionnel ou mission temporaire d'une durée inférieure à 12 mois.

La mission prend effet à compter du moment où l'assuré quitte son domicile ou le lieu dans lequel il exerce habituellement son activité professionnelle, et cesse à compter de son retour au premier rallié des deux.

Territorialité

- Monde entier - Hors France métropolitaine.

Echéance du marché

1er janvier 2021 au 31 décembre 2024 (reconductions comprises)

Titulaire

Assurance Courtage et Services / Allianz

Comment utiliser

*Le financement des garanties offertes dans le cadre de ce marché est assuré au niveau national par le CNRS.
A ce titre, les laboratoires n'ont pas à payer le titulaire pour obtenir les attestations et les garanties associées.*

Formalités relatives aux demandes d'attestations

Les demandes d'attestation sont à effectuer uniquement lorsqu'il est demandé au missionnaire de présenter impérativement une attestation d'assurance aux autorités compétentes du lieu d'accueil (par exemple : dans le cadre de l'élaboration d'un dossier pour obtenir un visa ou une autorisation préalable).

Les demandes d'attestation sont formulées à l'adresse suivante :

[Plan de site](#) - [Mentions légales](#) - [Données personnelles](#) - [Assistance](#)

serviceclient@acs-ami.com

Le numéro de ligne dédiée opérationnelle pour le CNRS est le suivant :
+33 (0)1 40 25 51 37

Chaque **demande d'attestation** doit contenir les informations suivantes et être **accompagnée d'une copie de l'ordre de mission en pièce jointe** :

- Dans l'objet du mail : **demande attestation CNRS - 602 850** ;
- Les **nom, prénom, date de naissance, nationalité de l'assuré** ;
- Le **pays de départ** (par défaut France) ;
- Le pays de destination ;
- Les **dates** de déplacement ;
- **Adresse** mail de l'assuré.

A noter : Pour les demandes liées à des déplacements vers certaines destinations (Russie, Chine etc, il convient d'ajouter au mail de demande une adresse postale permettant de recevoir physiquement l'attestation originale (envoi par courrier).

En cas de nécessité ces dernières peuvent également retirées physiquement à l'adresse suivante :
ACS (se présenter à l'accueil de 9h30 à 17h30)
153, rue de l'Université
75007 PARIS

Toutes les attestations sont délivrées par le titulaire sur demande par mail dans un délai de 48h ouvrables (hors délais postaux pour les attestations physiques).

En savoir plus

Que faire en cas de sinistre ?

Contacter sans attendre l'assureur :

Pour faciliter la déclaration et optimiser le traitement du dossier, il est recommandé de déclarer le sinistre depuis le site internet suivant :
www.allianz-protection.com

L'Assuré peut suivre l'évolution du dossier 24/24 en se connectant sur ce site internet.

L'Assuré, peut également contacter l'Assureur par téléphone du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 18 h 00 (Fuseau horaire France métropolitaine) :

Depuis la France (if the Insured's current location is in France)

- n° 01 42 99 03 95 (appel non surtaxé) pour les francophones

- n° 01 42 99 03 97 (appel non surtaxé)

for the non French speaking Insured Hors de France (if the Insured's current location is not in France)

- n° 00 33 (1) 42 99 03 95 pour les francophones

- n° 00 33 (1) 42 99 03 97 for the non French speaking Insured

Les informations suivantes devront être précisées :

- **Nom, prénom** de l'assuré ;
- **Numéro d'abonnement du CNRS : 602 850** ;
- **Pays, ville** ou localité dans laquelle l'assuré se trouve ;
- **L'adresse exacte** (numéro, rue, hôtel éventuellement...) et surtout le

numéro de téléphone où l'assuré peut être joint.

A noter : en cas d'urgence, il est impératif de contacter, au préalable, les services de secours primaires locaux pour tout problème relevant de leur compétence.

Etendue des garanties contractuelles

Documents à venir

Liste des exclusions aux garanties : (à venir)

CNRS Pratique Acheter

Dernière mise à jour le 23/03/2021